

Horizons courtisans : le retour d'exil

Appel à communication

En 1993, pour le tricentenaire de la naissance de Roger de Bussy-Rabutin, le CMR 17 de Roger Duchêne avait consacré son colloque annuel à l'exil ; en 2018, à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance, la Société des amis de Bussy-Rabutin et le Centre de recherches sur l'Europe Classique de Bordeaux (E.A. 4593 CLARE) choisissent le thème du retour d'exil pour la journée d'étude qu'ils organisent au château de Versailles avec l'appui du Centre de recherche du château de Versailles. En effet, embastillé en 1665 après le scandale de l'*Histoire amoureuse des Gaules* puis exilé en Bourgogne l'année suivante, Roger de Bussy-Rabutin a multiplié les démarches pour obtenir son retour à la cour, et s'attirer la faveur du roi. S'il a reçu à plusieurs reprises l'autorisation de séjourner à Paris, il n'a été admis à la cour qu'une quinzaine d'années plus tard et n'est jamais parvenu à s'y rétablir.

Plus que les causes, ce sont les circonstances de ce demi-échec que l'on se propose de scruter en les comparant aux conditions du retour à la cour de Louis XIV d'autres disgracié(e)s célèbres, décrites et analysées par les épistoliers ou les mémorialistes, tel Saint-Simon.

Dans cette perspective, les propositions de communication pourront porter sur le parcours de disgraciés tels que Chandénier, Lauzun, Pomponne ou Vardes, ou de courtisans sanctionnés (les maréchaux de France, les Grands compromis dans l'affaire des poisons...).

Elles pourront également s'interroger sur les conditions du pardon. Trois thèmes peuvent ici utilement être explorés : qui parle pour les exilés ; leur retour est-il négocié (démission d'une charge, consentement à un mariage ou aux clauses de celui-ci) ou dépend-il seulement du pardon royal ; quel est ensuite le parcours des courtisans rappelés ?

Les communications pourront étudier la mise en scène du retour, son annonce, le lieu où il prend place (Versailles, Fontainebleau), les gestes qui le marquent, les visites qui l'accompagnent, les récits qui en sont faits, ainsi que la description des réactions des autres courtisans ; il serait ici utile d'apprécier si certains de ses retours sont pensés en termes de partis, de factions ou de clientèles, et si la société curiale développe un discours.

Le colloque se tiendra le 24 mars 2018 au château de Versailles. Les communications auront une durée de trente minutes. Les propositions sont à envoyer avant le 30 novembre 2017 aux trois adresses suivantes :

Christophe Blanquie (Société des amis de Bussy-Rabutin) : ch.blanquie@outlook.com

Mathieu da Vinha (Centre de recherche du château de Versailles) : mathieu.da-vinha@chateauversailles.fr

Myriam Tsimbidy (Cerec-Clare) : myriam.tsimbidy@u-bordeaux-montaigne.fr

Le programme définitif sera arrêté au 10 janvier 2018.

Les communications seront publiées avant la fin de l'année 2018 dans *Rabutinages*.